



**A PROPOS DU CAÏFFA.** Faisant des recherches sur les faits divers d'autrefois, je viens de tomber sur celui-ci dans La Tribune de la Nièvre du 25 août 1908. Le 22 août, Louis Michelet, 21 ans, commissionnaire en café à la maison du planteur de Caïffa, dépôt de Corbigny, parcourait le chemin vicinal de Nuars à Treigny. Or le voici surpris par l'orage. Et où s'abrite-t-il ? Dans sa propre voiture ! Mal lui en prend : elle se ferme hermétiquement, et il ne peut en sortir. Il périt asphyxié. (**Philippe Landry "Barbetorte" / Nevers**).

## BONJOUR CHER COLLÈGUE !

En main votre n°29 Été 2008... J'ai découvert, toujours avec le même intérêt votre brillante (dans tous les sens) revue... J' ai retrouvé avec plaisir M. Cottin, mon ancien principal au Collège d'Etang en démonstration de saboter : métier de mon grand-père paternel à La Porolle... et puis M. Michel Montbel et ses médailles : passionné de timbres, il le devient avec ses médailles. Et, en rouge, le commentaire senti sur mon dernier ouvrage... Vous dites me situer entre Alphonse Daudet et Jules Renard. Je le serais plus sûrement entre Allais et Zola mais pas dans la même cour !! [...] (**Hervé Charles / La Porolle**).

**TOUTES LES RUBRIQUES ME CAPTIVENT** et m'enrichissent, car bien qu'ayant vécu trente cinq ans à Château-Chinon, il y a encore des sites dont j'ignore l'histoire (La Fontaine des Gueux par exemple). Le patrimoine du Morvan est très varié et c'est bien de retrouver toutes les traditions et histoires qui s'y rapportent. Merci pour toute cette science mise à notre disposition... (**J. Therville / La Ciotat**).

**MONSIEUR LE RÉDACTEUR EN CHEF DE VENTS DU MORVAN,** Je suis désolé. Je viens de lire un livre intitulé «L'Arbre de la Liberté». Ce livre, suivant son auteur, relate l'affaire Claude Moncharmont, le braconnier de St Prix, commune du Morvan. Je suis descendant de la famille du Claude, je ne peux que m'élever contre une narration des faits dans un livre qui tient plus du «Roman de gare» que de la vérité historique. Le drame de St Prix fut dramatique. Je vais en faire le résumé :

*«Claude Moncharmont, son nom s'orthographe ainsi et non Montcharmont, était né au hameau de la Grande Chaux. Il était l'aîné d'une famille de neuf enfants, aussi dès l'âge de quatorze ans son père l'avait placé chez un taillandier de la Grande Verrière pour qu'il apprenne le métier.*

*A près son apprentissage, Claude a rejoint les compagnons du Tour de France. Il a travaillé dans plusieurs villes, dont Paris.*

*Il revient s'installer à St Prix et ouvre un atelier de taillanderie. Il se fait une réputation d'habile ouvrier. Il n'a comme distraction que la chasse, il s'y livre avec passion en compagnie des jeunes bourgeois de la localité. Il est très habile tireur. Vient la Révolution de 1848. Claude a pris auprès des compagnons des idées politiques de gauche. Il les affiche sans retenue. C'est lui qui va dresser l'arbre de la Liberté sur la place du village, c'est lui qui va poser le drapeau tricolore au fronton de la Mairie. Le maire de St Prix, Alexandre est un réactionnaire qui voit d'un très mauvais oeil les initiatives républicaines de Claude. Il fait enlever le drapeau du mur de sa Mairie.*

*Claude est ulcéré. Aux élections municipales qui suivent, il dresse une*

*liste contre celle d'Alexandre. Les élections sont mouvementées : les deux listes sont à égalité de voix. Il faut revoter. Deuxième tour : même résultat ! À chaque tour, Claude est élu confortablement. Un troisième tour ordonné par le Préfet de Saône et Loire voit la victoire de la liste d'Alexandre. Claude n'est pas élu.*

*Il en garde un sentiment d'injustice, car il croit que ce vote a été truqué. Sa rancune contre Alexandre qui a été réélu Maire est tenace. L'animosité entre les deux hommes est au plus haut.*

*Alexandre va refuser, sur un prétexte de braconnage, le permis de chasser à Claude. Dorénavant, Moncharmont qui veut continuer à chasser devient un braconnier.*

*Le Maire ordonne à son garde champêtre Gauthey de surveiller, jour et nuit Claude et de lui faire des procès verbaux en nombre.*

*Le garde s'exécute d'autant qu'il est jaloux du fin tireur qu'est le Claude. Celui-ci ne rate aucun gibier.*

*Les procès répétés mènent Claude devant le Tribunal d'Autun. Il y est condamné à de fortes amendes, puis à des jours de prison, enfin à six mois d'incarcération pour menace de mort envers Gauthey. Claude devient un proscrit que recherchent les gendarmes d'Autun. Il leur échappe, jusqu'au jour où deux d'entre eux l'aperçoivent dans un chemin creux.*

*Ils lancent leurs chevaux pour tenter l'arrestation du braconnier. Ils l'encerclent. Claude alors leur crie : n'avancez pas où je tire.*

*Il a dressé son fusil à deux coups. Hémerly, l'un des gendarmes s'approche malgré l'injonction du Claude. Celui-ci tire ses deux coups sur les gendarmes. L'un, Brunet est blessé, l'autre Hémerly est tué. Claude se sauve et échappe à Brunet qui le poursuit malgré ses blessures. Hémerly tombé de cheval gît à terre.*

*De ce jour, Claude devenu un assassin va vivre la vie d'un homme traqué que recherchent une compagnie de gendarmes et la troupe réquisitionnée pour cette poursuite.*

*Il se terre en forêt dans une cachette qu'il est seul à connaître.*

*Maintenant, il n'a qu'un but : se venger de son ennemi Gauthey. Un soir, il gagne la maison du garde et il lui tire un coup de fusil. Il le tue sur le coup. Il rejoint sa cachette satisfait de sa vengeance. Il y vit en ermite. Cependant, il va à plusieurs reprises se présenter au village et dans les hameaux chez ses débiteurs pour leur réclamer son dû.*

*Il n'est pas dénoncé.*

*À St Prix, la Loi du silence est reine. Claude est aidé par des villageois qui le ravitaillent. Cependant, l'hiver approche. Claude ne peut rester dans sa cache sans feu pour se chauffer et la neige va tomber, la trace de ses pas sera lisible. Il lui faut s'éloigner de St Prix. Son père a obtenu d'un notable de Paray le Monial une lettre d'introduction de son fils chez un notable de Lyon. Muni de ce viatique, Claude part.*

*Il arrive au village de Sennecey le Grand. Il entre dans une auberge et commande de l'eau de vie et du pain. Il invite le gargotier à boire avec lui. Il fait de beaux discours et s'invente une profession nouvelle. Un tiers se présente à l'auberge, c'est un voisin. Il demande un couperet à l'aubergiste. Cet homme est Pellerin, garde champêtre de la localité. La découpe du cochon qu'il vient de tuer terminée, il rapporte le couperet. Cependant, le buveur qui est attablé a éveillé ses soupçons. Pellerin a lu l'affiche placardée où figure la description physique de l'assassin Moncharmont. Pellerin ne doute plus : le buveur est Moncharmont.*

*Il avise l'aubergiste et lui dit qu'il va procéder à l'arrestation du criminel. Celui-ci le prie d'attendre que le buveur s'éloigne.*

*Pellerin met la main au collet de Moncharmont et aidé par des villageois, il l'entraîne à la Mairie où on le fouille et l'interroge.*

*La cavale de Claude est terminée.*

*Il sera jugé et condamné à mort.*

*La guillotine est dressée à Chalon sur Saône.*

*L'exécution de Claude sera désastreuse. Le condamné s'accroche au pied de la guillotine et les deux exécuteurs ne pourront l'en détacher. Ils se voient obligés de le reconduire en prison. La foule qui assiste à l'exécution hurle de colère et de dégoût. Claude a ses vêtements déchirés et il saigne abondamment.*

*Un troisième guillotineur est requis. Il vient de Dijon. On ramène Claude sur les lieux de son supplice. Il est garrotté.*

*Il est couché par les trois hommes sur la planche de la guillotine, le couperet tombe. Claude est mort.*

*Cette exécution combien fâcheuse est décrite par la presse locale. Le fils de Victor Hugo, Charles découvre le drame de Chalon sur Saône. Aussitôt, il écrit dans son journal*

*« L'Événement » un article passionné contre cette barbarie. Le journal est saisi. Charles est traduit en Justice. Victor Hugo se fait l'avocat de son fils. Sa plaidoirie brillante paraît dans tous les journaux nationaux.*

*Ainsi, l'affaire Moncharmont, un drame campagnard devient célèbre. Claude Moncharmont, considéré comme la victime de la Société réactionnaire de son époque, est un exemple pour les Républicains.*

*Voici, résumée la vraie histoire du drame de St Prix..."*

J'ai relevé dans le roman «L'arbre de la Liberté» des erreurs. L'auteur a consulté le dossier Moncharmont aux Archives de Saône et Loire. Cependant, il semble ignorer les livres écrits sur ce drame, en particulier celui de Choucary qui a étudié à fond l'affaire et les paragraphes dans les livres de Marcel Vigreux et de Joseph Bruley, fins connaisseurs du Morvan.

Je précise que Claude quand il se présente à l'auberge de Sennecey est vêtu correctement et que ses vêtements sont propres.

L'auteur du roman décrit la fuite de Claude à travers monts et vallées. Or, dans un tel périple sous la pluie, dans la boue, couchant à la belle étoile, il ne pouvait être propre... Claude a été amené aux abords du village, en voiture fermée.

Pour les besoins de son roman, l'auteur invente à Claude une liaison amoureuse charnelle avec une Marie, femme mariée : cela est de la pure fiction !!!

L'auteur fait soliloquer Claude. Les pensées du braconnier sont exprimées en un langage châtié, précieux.

Or, Claude est un homme de la campagne morvandelle, bien qu'il connaisse les ateliers parisiens, il a dû rester fruste. Il sait lire, mais il écrit difficilement et fait de nombreuses fautes d'orthographe.

Je crois que Claude était un être violent, impulsif, dominé par ses sentiments. Il était orgueilleux et s'habillait si bien qu'il avait gagné le surnom de «Petit Marquis». Son amour de la chasse l'a perdu.

Homme rusé, d'une force de caractère peu commune, il domine ses compatriotes.

Il ne craint pas de s'inventer des pouvoirs maléfiques. Il se dit conseillé par des individus membres de sociétés secrètes puissantes...

Sur sa fin, il n'a qu'un but, échapper à la mort.

Cet acharnement à vivre lui fera épuiser ses exécuteurs, obligés à déclarer forfait devant un condamné qui de toutes ses forces enlace le pied de la guillotine et qu'ils sont impuissants à détacher...

Ecrire un roman sur la vie de cet homme est une entreprise bien audacieuse. Dire que c'est la tête de Claude qui

se trouve momifiée au musée Rollin à Autun est une grave erreur. Le conservateur de ce musée m'a affirmé que la tête en question est celle d'un Arabe amenée d'Algérie par un colon autunois de retour au pays...

Fabuler, je le conçois, mais, moi, je préfère laisser parler l'Histoire...

**Robert Montcharmont Le Boissieu 38530 La Flachère.** (Voir notre notule sur le livre de M. Montcharmont dans la rubrique «Morvan Livres»)

**MONSIEUR,**

**JE SUIS UN FIDÈLE LECTEUR DE VENTS DU MORVAN** que j'apprécie beaucoup pour l'image qu'il donne de notre terroir et pour sa présentation de qualité. Je possède à Uchon la maison natale de ma mère et de très longue date le nom de famille de mon père a été mêlé à la vie de Montcenis dont je suis Maire depuis 1977. Montcenis qui pourrait revendiquer d'être une porte du Morvan, mais qui se préoccupe aujourd'hui de se réapproprier son histoire dont elle a été dépossédée.

Aussi, je tiens à rectifier ce que j'ai lu dans le chapitre «un peu d'histoire» p 11 du n°29. Montcenis n'était pas «la petite bourgade au pied de laquelle la famille Schneider a fait naître pour les besoins de l'industrie la cité du Creusot» dont l'usine n'a d'ailleurs jamais cessé de travailler jusqu'à ce jour.

En fait, Montcenis, Chef lieu de Bailliage sous l'Ancien Régime abritait déjà, bien avant la Révolution, la « Fonderie et la Cristallerie Royales de Montcenis » près de sa charbonnière au Hameau du Crosot qui a donné son nom au Creusot d'aujourd'hui.

C'est dans la dernière moitié du 18ème siècle qu'un Monticinois, François Delachaize, concessionnaire des mines de Houille, entreprit la construction des installations destinées à produire la fonte au coke (coak) grâce à l'apport technique de l'Anglais Wilkinson et financier du métallurgiste lorrain De Wendel, l'ingénieur Toufaire acheva d'en dresser les plans définitifs à Montcenis en 1782.

Après la révolution, en 1793, le Creusot fut détaché de Montcenis pour être érigé en commune.

L'usine connut bien des vicissitudes et c'est une industrie à l'abandon que les frères Schneider acquirent en 1836 pour lui donner l'essor que l'on sait.

Montcenis connut donc ses «Grandes Heures» (les Grandes Heures du Creusot et de la Terre de Montcenis d'Alphonse Fargeton). Nous avons voulu évoquer celles de l'épopée industrielle dont Montcenis fut à l'origine, grâce à l'un des siens «François Delachaize, pionnier de la Mine et de la Grande Industrie» dans une petite plaquette rédigée par l'épouse d'un descendant de François Delachaize.

J'espère que vous aurez le loisir d'en prendre connaissance et si un contact avec Montcenis et la propriété Delachaize que la commune vient d'acquérir vous tentait, sachez que j'aurais plaisir à vous y accueillir. Dans cette éventualité, je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

(Michel Rey, Maire de Montcenis)

NdlR : Monsieur le Maire a joint à son courrier une fort intéressante plaquette sur le patrimoine de sa commune.

Qu'il en soit remercié. ■